

**APPEL A PROJETS 2020**

**Dossier de candidature**

**APPEL A PROJETS 2020**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**Ce dossier de candidature est lié au règlement de l’appel à projets 2020 du Fonds de dotation de la Ligue de l’enseignement de Lot-et-Garonne.** Il est réservé aux associations affiliées ou en cours d’affiliation à la Ligue de l’enseignement de Lot-et-Garonne, pour la saison 2020/2021, à jour de leurs cotisations et diverses factures à cette dernière à date de sélection des candidats (2 novembre 2020)

Le présent appel à projets se situe dans le cadre de la relance des activités associatives, tous secteurs confondus, afin de retrouver une dynamique associative au service des populations du département, à la suite d’une période de quasi totale inactivité liée à la pandémie de COVID 19.

**thématique LIEE A la candidatURE** *(à cocher impérativement, plusieurs cases possibles)*

**[ ]  Culture [ ]  Sport [ ]  Solidarité**

**[ ]  Citoyenneté [ ]  Développement durable [ ]  Insertion**

**[ ]  Education et Formation [ ]  Développement territorial [ ]  Scolarité**

**[ ]  Loisirs de proximité [ ]  Jeunesse et engagement [ ]  Santé**

**[ ]  Vacances [ ]  Autre : …………………………………………….…………………………**

Les porteurs de projets devront faire acte de candidature **au plus tard le 23 octobre 2020 à 12h,** en renvoyant les éléments suivants :

* Une lettre de candidature à l’attribution d’une aide du Fonds de dotation de la Ligue de l’enseignement de Lot-et-Garonne pour l’année 2020, signée par le(s) représentant(s) légal(aux) de l’association porteuse du projet.
* Le dossier de candidature du projet, intégrant le budget prévisionnel, dûment rempli et signé.
* Un RIB.
* Le numéro de SIRET

Le porteur de projet devra renseigner ce dossier de candidature et l’adresser :

* Soit par dépôt au siège social de la Ligue de l’enseignement de Lot-et-Garonne, à l’accueil, contre reçu,
* Soit par courrier recommandé accusé de réception, cachet de la poste faisant foi,
* Soit par courriel (courrier électronique) avec accusé de réception à l’adresse électronique suivante : contact@laligue47.org

IDENTITÉ DU PORTEUR DE PROJET

**Nom de l’association porteuse de projet :**

Adresse du siège social

Adresse de correspondance, *si différente* :

Téléphone :

Courriel :

Adresse site internet :

Activité de l’association :

**Représentant légal (Présidence) :**

Civilité (Prénom / NOM) :

Tel : courriel :

**Porteur du projet à contacter** (si différent du représentant légal)

Civilité, nom /prénom :

Fonction au sein de l'organisme bénéficiaire :

Tel : courriel :

DESCRIPTION DU PROJET

***Présentation en 1 page minimum et 3 pages maximum*** *permettant d’apprécier :*

* Le cadre d’ensemble : Présentation des enjeux, objectifs du projet et nature du problème que l’on se propose de résoudre ou de la situation que l’on vise à améliorer.
* Le dispositif ou les action(s) envisagé(es).
* Les spécificités et l’originalité du projet : Mise en perspective de l’intérêt du projet, de son caractère probant, novateur ou démonstratif, des gains vis-à-vis des publics ciblés ou de la thématique à laquelle il se rattache.
* La méthode proposée de mise en œuvre du projet : La durée et le calendrier de réalisation du projet, la présentation des moyens humains et techniques.

***Ces éléments de présentation sont attendus pour permettre l’évaluation du projet suivant les critères précisés dans la cadre du règlement de l’appel à projets.***

**PLAN DE FINANCEMENT**

***Présentation sur le modèle du budget joint en annexe*** *:*

* Le budget doit impérativement être équilibré
* Le montant de l’aide sollicité ne doit pas excéder 75% du budget
* Les frais de structure de l’association en peuvent être intégrés, seuls ceux directs de l’action devant y figurer.

**ENGAGEMENT DES CANDIDATS**

Les candidats s’engagent à :

* Mettre en œuvre ce qu’ils auront exposés pour répondre à l’éligibilité du projet ;
* Transmettre, le cas échéant, certaines précisions quant à leur projet et, éventuellement les pièces complémentaires demandées pour la finalisation du dossier de candidature ;
* Reconnaître la Ligue de l’enseignement de Lot-et-Garonne comme partenaire du projet en signant un « acte d’engagement réciproque » avec celle-ci et en faisant figurer ses logos ainsi que celui du Fonds de dotation dans les supports de communication liés au projet;
* Présenter de manière synthétique un bilan de l’opération avant le 15 décembre 2021, afin que celle-ci puisse être accessible au réseau de la Ligue l’enseignement de Lot-et-Garonne.

**Fait à :**  **Le :**

**Nom et signature du représentant légal**